



Versement rappel ASS et RSA

Par **Elodie59**, le **09/12/2017** à **11:00**

Bonjour,

Suite à un congé parental de 3 ans, je me suis réinscrite à pole emploi AU 31/01/2017; J'ai reçu une notification pole emploi comme quoi je n'avais pas droit à l'ass.

Je touche donc depuis janvier 2017 le RSA socle (mon mari ne travaille pas non plus et ses droits chômage sont épuisés, il est actuellement en projet de création d'entreprise, mais aucun revenu pour le moment).

Hier lors d'un rendez-vous de routine à pole emploi, ma conseillère s'aperçoit que j'avais droit à l'ass (elle s'est même renseignée auprès d'un autre collègue pour avoir confirmation) et que donc pole emploi me doit un rappel, d'environ 4500 euros.
Il y aura eu une erreur de date au niveau informatique.

Mais voilà, je sais que du coup la CAF va me réclamer une certaine somme pour trop perçu RSA.

Mais j'ai peur qu'elle me réclame plus que les 4500 euros.

A votre que va me réclamer la CAF ?